

Portail famille

Un nouveau service à destination des familles



NOUVEAUTE :

Vos démarches en un clic sur
noyalsurvilaine.portail-familles.net



La ville de Noyal-sur-Vilaine se dote d'un nouvel outil : le Portail famille

Afin de faciliter les démarches des usagers concernés par les services péri et extrascolaires, la ville de Noyal-sur-Vilaine vient de se doter d'un « portail famille ». Ce nouvel outil concerne l'ensemble des services suivants : les accueils de loisirs (Marelle, Ty Up, Akoa), les activités d'arts plastiques et poterie, la restauration scolaire, la garderie - les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) - l'étude surveillée publiques.

C'EST QUOI UN PORTAIL FAMILLE ?

- un espace dédié à la vie périscolaire et extrascolaire des enfants
- un service en ligne, accessible de chez vous par ordinateur, tablette, smartphone
- un espace personnalisé, sécurisé et confidentiel
- un service gratuit, accessible 24h/24, 7 jours/7
- un espace de communication

DEMARCHES POSSIBLES :

- accéder à votre dossier personnel : consulter votre fiche famille, mettre à jour vos données
- réserver, modifier ou annuler la présence de votre (vos) enfant(s) aux services périscolaires et extrascolaires
- visualiser le coût de vos réservations et vos factures (le paiement en ligne n'est pas prévu à ce jour)
- profiter des documents mis à disposition par les services : ex menu restauration scolaire, règlement intérieur, programmes d'activités, tarifs des services
- communiquer en utilisant la messagerie du portail pour contacter les services et transmettre des justificatifs : quotient CAF, fiche sanitaire, certificat médical, attestation d'assurance,...

MISE EN SERVICE PROGRESSIVE :

• Rentrée 2016-2017

- Renseignements des fiches enfants et familles* : obligatoire pour fréquenter un service périscolaire
- La Marelle : mercredi de septembre à octobre 2016
- Vacances de la Toussaint à compter du 1^{er} septembre
- Ty'Up Akoa : activités Toussaint à compter du 1^{er} septembre

• et à l'avenir, après étude :

- restauration scolaire (écoles publique et privée)
- garderie publique
- Temps d'Activités Périscolaires (TAP) : inscription à l'année
- étude surveillée publique

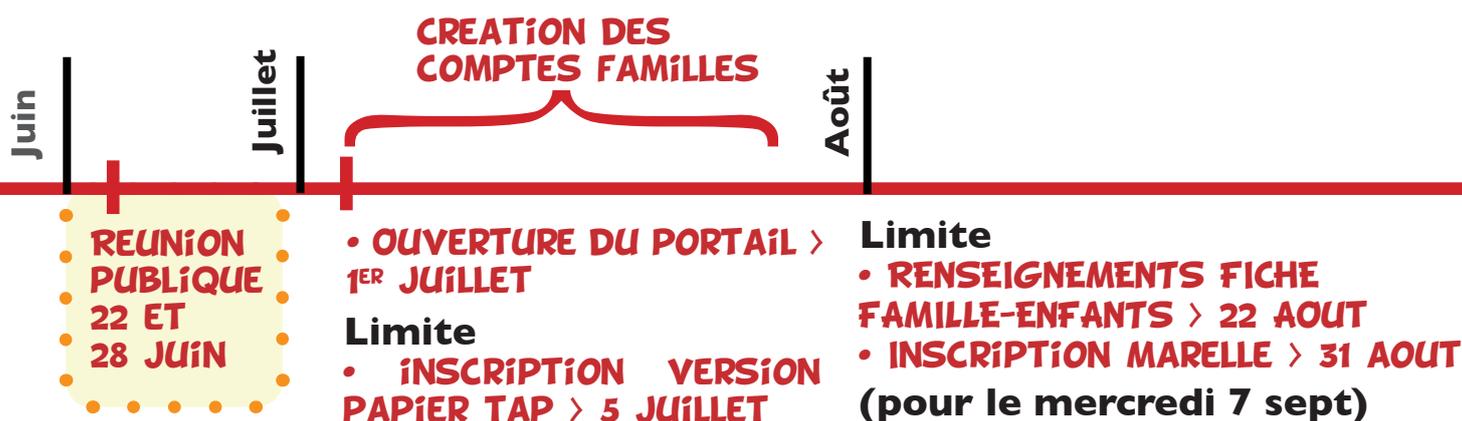
*Des documents sont à joindre aux fiches familles complétés et signés

(Ceux-ci peuvent être joints par mail, via le portail ou peuvent être déposés en Mairie) :

- une attestation d'assurance « Responsabilité civile et extra-scolaire »
- fiche des autorisations

Compléments optionnels :

- le RIB (si prélèvement souhaité et non communiqué à ce jour)
- le quotient CAF 2016



Connexion et usage du portail

Le préalable à l'utilisation du portail est d'avoir une adresse email valide et un accès internet. Dans le cas contraire, un service d'accompagnement est proposé en Mairie (sur rendez-vous).

1. MA DEMANDE

Je remplis le formulaire de création de compte famille transmis via les écoles ou téléchargeable sur le site internet de la mairie. Suite au traitement de ce formulaire, **on me communique mes codes d'accès par mail.**

2. MA CONNEXION

J'ai mon identifiant et mot de passe pour accéder à mon dossier personnel sur **noyalsurvilaine.portail-familles.net**

Je me connecte et en profite pour renseigner et actualiser mes informations personnelles. La validation de votre inscription ne sera possible que lorsque toutes les informations de votre dossier auront été complétées, transmises et validées par le service Enfance Jeunesse.

3. MA RÉSERVATION

Je veux réserver une activité du centre de loisirs, un calendrier prévisionnel s'affiche. Je fais mon choix. N'oubliez pas que les réservations doivent être validées minimum 6 jours à l'avance pour les mercredis et 13 jours pour les vacances scolaires.

4. MA CONFIRMATION

Le service Enfance-jeunesse valide ou non les réservations.

- La réponse est donnée immédiatement si la réservation est en validation automatique (nombre de places ouvertes).
- Un mail de réponse est transmis si la réservation doit être validée par le service.

Le service enfance-jeunesse reste à votre disposition en cas d'imprévu et en cas de dépassement de délai d'inscription,

5. MA FACTURATION

En fin de mois, les services comptabilisent les présences qui permettent de générer la facturation. Un avis des sommes à payer est transmis par courrier. La facture est également visible sur le portail. Concernant le paiement :

- Soit j'ai opté pour le paiement par prélèvement bancaire. J'ai au préalable fourni mon RIB.
- Soit je règle par chèque à l'ordre du Trésor public ou en espèce au guichet de la trésorerie.

Septembre

AU 1^{ER} SEPTEMBRE

**La Marelle, le Ty'Up et L'Akoa
Inscriptions des vacances
de la Toussaint**

Octobre

**Rentrée scolaire 2016-2017 >
1^{ER} SEPTEMBRE**

**Limite inscription
Vacances de la Toussaint >
6 OCTOBRE**

A RETENIR

- **Dossier unique à compléter** pour tous les services péri et extrascolaires
- **Réservations uniquement pour le centre de loisirs, et les structures jeunesse** (La Marelle, le Ty Up, l'Akoa).
- **Avoir pris connaissance des règlements intérieurs des services**
- **Être vigilant à actualiser les informations personnelles dès changement :** numéro téléphone, situation familiale, changement d'adresse, changement de RIB,...
- **Pas de paiement en ligne** des factures périscolaires prévu à ce jour

Contact pour le Portail Famille / Mairie

18 place de l'hôtel de ville,
35330 Noyal-sur-Vilaine

Contact :

02.99.04.13.13

portailfamille@noyalsurvilaine.fr



La Marelle (Enfance)

28 Rue du Stade
35330 Noyal-sur-Vilaine



Atelier d'Arts plastiques & Poterie

Contact :

au 02.99.00.64.09

lamarelle@ville-noyalsurvilaine.fr

Les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) Garderie et Etude surveillée

18 place de l'hôtel de ville,
35330 Noyal-sur-Vilaine

Contact :

02.99.04.13.13

coordination.tap@ville-noyalsurvilaine.fr

Ty Up / Akoa (Jeunesse)

Espace Nominoë
Rue Julien Neveu



Contact :

02.99.00.66.34 ou 02.23.27.57.49

tyup@ville-noyalsurvilaine.fr

akoa@ville-noyalsurvilaine.fr

Restaurant scolaire

Bd Barbot,
35330 Noyal-sur-Vilaine

Contact :

02.99.00.57.20

restaurant-scolaire@ville-noyalsurvilaine.fr

